



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-28063>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-28063**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Musée du Louvre

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004623700012

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719933&orgAcronyme=f5j>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amélie SALCEDE

Adresse mail du contact : Amelie.Salcedo@louvre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140206828

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 : Qualité et valeur technique de l'offre = 60% Sous-critère 1.1 : Moyens humains et techniques que l'entreprise s'engage à mettre en oeuvre pour la préparation de chantier et l'exécution des travaux = 10% Sous-critère 1.2 : Organisation de chantier, compréhension des contraintes et modalités d'intervention sur le site du Louvre en site occupé = 20% Sous-critère 1.3 : Mode opératoire des travaux et mises en oeuvre = 20% Sous-critère 1.4 : Planning d'exécution = 10% Critère 2 : Prix = 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PROJET : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU POSTE D'ACCES ET DE CONTROLE DU MUSEE DU LOUVRE. LOTS N° 01 A 02

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne les « TRAVAUX : PROJET DE REAMENAGEMENT DU POSTE D'ACCES ET DE CONTROLE (PAC) ORATOIRE DU MUSEE DU LOUVRE ». L'ensemble des travaux attendus, modalités d'exécution et contraintes de chantier sont détaillés dans le cahier des clauses techniques communes (CCTC) commun à l'ensemble des lots et le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) propre à chaque lot. Le marché est alloté comme suit : - Lot 01 : CURAGE - GROS OEUVRE -AGENCEMENTS - Lot 02 : CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES - ECLAIRAGE ARCHITECTURAL

Lieu principal d'exécution du marché : Musée du Louvre

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloté : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 01 - CURAGE - GROS OEUVRE - AGENCEMENTS

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45454100

Lieu d'exécution du lot : Musée du Louvre

- **Description du lot :** Lot 02 - CHAUFFAGE - VENTILATIO - CLIMATISATION - ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES - ECLAIRAGE ARCHITECTURAL

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45454100

Lieu d'exécution du lot : Musée du Louvre

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire. Les modalités sont décrites à l'article 8 du RC

Autres informations complémentaires : I. Procédure : le présent marché est passé selon la procédure adaptée ouverte en application des articles R2123-1 et L2123-1 du Code de la commande publique. II. Le présent marché sera réalisé en deux (02) lots (allotissement conformément aux articles L.2113-11 et R.2113-1 et suivants du Code de la commande publique), chaque lot faisant l'objet d'un marché propre, et réparti de la manière suivante : - LOT 1 : CURAGE - GROS OeUVRE - AGENCEMENTS - LOT 2 : CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS ET FAIBLES - ECLAIRAGE ARCHITECTURAL III. Variantes/Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Le marché ne comporte pas de PSE. IV. Précisions sur la durée et les délais d'exécution des prestations : Le marché prend effet à compter de

sa date de notification, conformément aux articles R. 2182-4 et R. 2182-5 du Code de la commande publique. Il est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution et à la réception complète des ouvrages jusqu'à la levée des réserves éventuelles, la fourniture et la mise au point des DOE, et la date d'achèvement des garanties contractuelles. Le délai global d'exécution du marché, qui comprend la période de préparation définie à l'article 14.1 du CCAP et le délai d'exécution des travaux défini à l'article 14.2 du CCAP, est fixé à 06 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation. Conformément à l'article 18.1.4 du CCAG/Travaux, dans le cas de travaux allotis, le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire est fixé par le représentant du pouvoir adjudicateur au sein du délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus et en tenant compte d'un calendrier prévisionnel d'exécution précisant les périodes d'intervention relatives à chaque lot. Les délais intermédiaires des travaux découlent du calendrier prévisionnel d'exécution. Les travaux seront réalisés selon les délais précisés à l'article 14 du CCAP. Notification prévisionnelle des marchés : MAI 2025. V. Les candidats pourront retirer le dossier de consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. VI. Négociation : L'EPML pourra mettre en oeuvre une phase de négociation, dans les conditions présentées ci-après. En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'EPML se réserve la possibilité de ne pas mettre en oeuvre une phase de négociation. L'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. En cas de négociation, elle se tiendra avec les quatre (4) meilleurs candidats définis à la suite d'une première analyse des offres reçues suivant les critères de jugement, ou moins si le nombre d'offres classées est inférieur à quatre (4), dans les conditions présentées ci-après. La négociation peut porter sur l'ensemble des éléments techniques et financiers de l'offre des candidats admis à négocier. La négociation s'organise de la manière suivante : - échanges écrits (fax et /ou mail et /ou courrier électronique via la plateforme des achats de l'Etat) ; - et/ou réunions de négociation dans les locaux de l'EPML ou en visioconférence Microsoft TEAMS (accessible depuis un navigateur internet) au regard de la situation sanitaire, et respectera l'égalité de traitement des candidats. Les candidats devront répondre aux négociations dans les conditions de forme et de délais qui seront précisés par le pouvoir adjudicateur. Toute évolution technique ou financière d'une offre intervenant en cours de négociation a une valeur contractuelle. A l'issue de la négociation, toute modification financière d'une offre sera formalisée dans un nouvel acte d'engagement. Les offres négociées font de nouveau l'objet d'un classement par ordre décroissant. Après analyse des offres suivant les critères de jugement, l'EPML établira un classement. Les offres seront classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée sera retenue et le marché sera attribué à son ou ses auteur(s) sous réserve que le candidat retenu remette dans les délais les documents visés à l'article 9 du présent RC. VII. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation. VIII. Visite : Les candidats sont invités à participer à une visite obligatoire dont les modalités sont définies à l'article 8 du Règlement de Consultation. IX. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffe.taparis@juradm.fr, adresse internet <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2025